Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Affiché le
ID : 029-212902258-20230619-2023_0031-DE

Mairie
POULDREUZIC
Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 19 juin à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe RONARC'H.

Date de la convocation : 13 juin 2023 Membres en exercice : 18

Présents :
Mesdames : Michelle BUREL, Alexandra MAZEAS, Claudie SIMON, Jacqueline JAFFRY, Christelle GUEZENGAR, Christine LE GOFF LE PESQUE
Messieurs : Philippe RONARC'H, Jean-Pierre KERSALE, Olivier BODILIS, Hervé LE COZ, Jacques DYONIZIAK, Olivier LAURAIN, Mickaël LE COZ, Patrick PERENNOU, Thierry ARNOULT

Absents excusés : Nelly VIVIEN (pouvoir à Jean-Pierre KERSALE), Chloé ANDRO (pouvoir à Christelle GUEZENGAR), Armelle RONARC'H

Secrétaire de séance : Alexandra MAZEAS

****

Objet : Délibération n°2023-0031 – Subventions accordées aux Associations en 2023

Monsieur le Maire présente les propositions validées par la commission de finances qui a eu lieu le 14 juin 2023 et propose au conseil municipal de valider la liste suivante :

Associations de Pouldreuzic	Montant attribué
Amicale laïque	400,00 €
Club de l'Amitié	400,00 €
Courir à Pouldreuzic	400,00 €
FC Bigouden	1 250,00 €
Galoche Bigoudène	400,00 €
Les Petits Bonheurs	100,00 €
Les Pongistes Bigoudens	2 000,00 €
Patrimoine de Pouldreuzic	200,00 €
Pouldreuzic loisirs	400,00 €
ACTM Attelages & cavaliers	100,00 €
Société de Chasse	440,00 €
Du Vent dans les Livres	4 350,00 €
SPREV (visite de la chapelle de Penhors)	1 400,00 €
Sous-total	**11 840,00 €**

Associations hors de Pouldreuzic	Montant attribué
Am. Donneurs de sang du Pays Bigouden	50,00 €
Club cycliste bigouden	45,00 €
Club Athlétique Bigouden	45,00 €
Rugby bigouden	30,00 €
Comité du Mondial Pupilles	175,00 €
Les Restos du Cœur du Finistère	150,00 €
Le Secours Populaire	150,00 €
Le Secours Catholique	150,00 €
Elevage et Passion	220,00 €
Dihun Judo Plonéour-Lanvern	90,00 €
Twirling Club Plonéour-Lanvern	60,00 €
Maison Familiale d'Elliant	30,00 €
DDEN secteur Plozévet	50,00 €
Bretagne vivante	200,00 €
Sous-total	**1 445,00 €**
TOTAL	**13 285,00 €**

Compte-tenu de leurs liens avec différentes associations concernées, plusieurs élus annoncent ne pas prendre part au vote : Monsieur Philippe RONARC'H, Madame Michelle BUREL, Monsieur Hervé LE COZ, Monsieur Jean-Pierre KERSALE, Madame Christelle GUEZENGAR, Madame Christine LE GOFF LE PESQUE, Monsieur Olivier LAURAIN, Monsieur Jacques DYONIZIAK, Madame Jacqueline JAFFRY, Monsieur Thierry ARNOULT, Monsieur PATRICK PERENNOU.

Après délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité,** des votants (Alexandra MAZEAS, Claudie SIMON, Olivier BODILIS, Mickael LE COZ),

- **VALIDE** l'ensemble des subventions proposées représentant un total de **13 285,00 €**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux versements et dit que cette dépense sera imputée au chapitre 65.

Fait et délibéré à POULDREUZIC, le 19 juin 2023
Pour extrait conforme,
Le Maire, Philippe RONARC'H

La secrétaire de séance, Alexandra MAZEAS

MAIRIE DE POULDREUZIC 29710 (Finistère) R.F.

Envoyé en préfecture le 26/06/2023
Reçu en préfecture le 26/06/2023
Affiché le
ID : 029-212902258-20230619-2023_0031-DE

Visa de la préfecture : .....
Délibération rendue exécutoire par publication à compter du ..... publiée le 27/06/2023
Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication